



**PREAVIS MUNICIPAL No 04 / 2012  
AU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY**

**SUR LA GESTION ET LES COMPTES  
EXERCICE 2011**



## TABLE DES MATIERES

<b>Préambule .....</b>	<b>pages 3 et 4</b>
<b>Le compte de fonctionnement .....</b>	<b>pages 5 et 6</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>page 7</b>

## PREAMBULE

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Les **comptes 2011** présentent un excédent de charges de **Fr. 70'559.40**, alors qu'il avait été budgété un excédent de charges de **Fr. 96'607.00**. Il apparaît donc à la lecture de ces deux montants que votre Municipalité a bien suivi son budget 2011.

Ces comptes 2011 prouvent donc, si besoin en est encore, que votre Municipalité continue inlassablement un travail précis depuis 1998 soit plus de 13 ans. Certes il y aura toujours çà et là quelques différences entre budget et comptes, mais dans l'ensemble, la majorité des comptes bouclent à la hauteur budgétée. L'année 2011 aura également permis à notre commune de procéder à de grands travaux d'entretien des routes. Ces derniers, conduits sous « haute surveillance », se révèlent moins élevés que prévus de **Fr. 4'632.90**. Cette somme peut paraître insignifiante mais en dit long sur la volonté municipale de contrôler ses dépenses.

Passons maintenant à quelques différences significatives entre budget et comptes. Tout d'abord, nous avons un surplus de charge de **Fr. 5'198.10** aux jetons de présence du Conseil communal dus à la séance d'assermentation du conseil pour la nouvelle législature. Au chapitre des sports, là visiblement les coûts sont en train de prendre l'ascenseur, tant au niveau des salaires que de l'entretien du terrain. La différence aux salaires de **Fr. 6'322.60**, soit un delta de 35,1% à la hausse, s'explique par le changement de concierge. Les frais d'entretien du terrain eux aussi affichent une hausse de **Fr. 4'736.25**, soit un delta de 78,93% et là notre exécutif va devoir surveiller de plus près ce poste. Nous précisons d'entrée que ces deux montants, soit un total de **Fr. 11'058.85**, ne sont pas excessifs en soit. Il n'en demeure pas moins vrai que l'explosion des coûts des installations sportives devra être jugulée au plus vite. En 2011, avant la réfection de la cantine, les coûts d'entretien des bâtiments indiquent une hausse de **Fr. 11'224.75**, soit un delta de 44,89%. Il est clair, pour résumer cette situation, que chaque citoyen de la commune aura investi **Fr. 120.10** pour le FC. Même si cette somme n'est pas énorme et qu'elle nous paraît justifiée pour la seule société sportive de la commune, il n'en demeure pas moins que notre exécutif devra y prêter une attention accrue à l'avenir. Il faut relever également une hausse des locations de la cantine de **Fr. 2'853.35**, soit plus de 57.1%. En comparaison, le retour pour chaque citoyen de **Fr. 9.82** est à mettre en déduction des **Fr. 120.10**.

En ce qui concerne le secteur des finances qui attire toujours de nombreux commentaires, le compte impôts budgété à **Fr. 1'080'000.00** nous rapporte effectivement **Fr. 1'180'340.89**, grâce à l'arrivée de nouveaux habitants. Parlons maintenant des incohérences cantonales que votre exécutif dénonce depuis des années. Tout d'abord nous avons subi un rattrapage péréquatif pour 2010 à hauteur de **Fr. 99'135.00**. Dans de telles conditions, votre exécutif hurle à l'impossibilité de faire son budget ! D'autre part, le retour du fond de péréquation a été de **Fr. 440'598.00**, alors que nous l'avions budgétée à **Fr. 678'916.00**. Cette différence correspond au retour des dépenses thématiques 2011 qui nous parviendront qu'en 2012, raison pour laquelle nous avons créé une provision de **Fr. 235'000.00** sous forme de transitoires. La somme provisionnée correspond à environ 60% des charges d'entretien des routes de cette même année. Et enfin, afin de faire correspondre le compte « provision pour pertes sur débiteurs » du bilan avec celui du Canton, nous avons diminué ledit compte de **Fr. 57'330.24**.

Au dicastère des domaines et bâtiments, le coût d'entretien des forêts a augmenté de **Fr. 8'304.20**, compensé par un subside de **Fr. 10'854.20**. Enfin l'entretien du bâtiment administratif a explosé de plus de **Fr. 12'841.15** dû au changement du panneau d'affichage officiel.

Au poste des travaux, la dépense pour la réfection des routes est de **Fr. 425'367.10** au lieu des **Fr. 430'000.00** budgétés, soit un delta positif de **Fr. 4'632.90** ou 1.08%.

Au poste « ordures ménagères », l'entretien de notre déchetterie présente un surplus de **Fr. 7'952.50** dû à l'élaboration de places dallées pour l'accès aux containers.

Notre réseau d'égouts et épuration a lui aussi subi une hausse due principalement à l'augmentation de notre participation à l'AEM de **Fr. 6'615.00** ou 8.9% (prix par habitant).

Au chapitre « temples et cultes » le poste entretien explose à hauteur de **Fr. 38'166.05** (participation communale). En effet, après avoir été acceptés il y a plus de 4 ans, les travaux de la cure ont enfin été effectués. Ces derniers avalisés par le conseil il y a bien longtemps n'ont pas été remis au budget 2011. Un seul commentaire, il semble que la réfection d'une cure demande un temps presque infini.

Enfin concernant la sécurité sociale, là très clairement le paysage ne fait que de s'assombrir et il faut bien le dire, cela ne va pas aller en s'améliorant. Les perspectives économiques ne sont de loin pas optimistes. Que dire du rattrapage 2010 à hauteur de **Fr. 49'627.00**. Nous rappelons une fois encore que les chiffres fournis par le canton et sa ribambelle d'experts ne sont jamais exacts et que le poste sécurité sociale représente maintenant pour notre commune le 15% de nos charges. Le compte « facture sociale » augmente de **Fr. 12'353.00** correspondant aux bourses d'études qui avait initialement été comptabilisées dans le dicastère des écoles. Notre fiduciaire a exigé qu'elles fassent partie intégrante de la facture sociale.

En conclusion, les comptes 2011 malgré quelques dépassements budgétaires restent bons. Cependant, il devient de plus en plus difficile d'établir un budget communal eu égard aux chiffres « farfelus » que le canton nous fournit lors de l'élaboration du budget. En effet, entre les chiffres totalement erronés et les rattrapages, votre exécutif a la désagréable impression de conduire une voiture sans volant ni frein ! Cette problématique fera l'objet d'une interpellation de votre Syndic auprès de nos autorités lors de l'assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises.

## LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT

### 2.1 Administration générale

Une différence aux charges de **Fr. 33'291.95**, par rapport au budget, principalement due aux comptes décrits ci-après, cependant compensée par le prélèvement au fonds de réserve de **Fr. 30'000.00**.

N° compte	Libellé	Budget 2011	Comptes 2011	Différence
101.300	Jetons de présences Conseil Com	8'000.00	13'198.10	5'198.10
11.317	Réceptions et manifestations	18'000.00	22'382.20	4'382.20
11.352.2	Part charges autres communes	8'000.00	12'879.20	4'879.20
11.318.16	Assurance de choses RC	3'900.00	8'577.45	4'677.45
17.301	Salaires	18'000.00	24'322.60	6'322.60
17.314.1	Entretien terrain	6'000.00	10'736.25	4'736.25
17.314.2	Entretien bâtiments	25'000.00	36'224.75	11'224.75
17.480	Prélèvement à fonds réserve	0.00	-30'000.00	-30'000.00

### 2.2 Finances

Une différence de charge de **Fr 107'236.40**, ainsi qu'une différence aux revenus de **Fr. 195'645.26** qui vous sont détaillées dans le préambule

N° compte	Libellé	Budget 2011	Comptes 2011	Différence
21.400.1	Impôt sur le revenu	-1'080'000.00	-1'180'340.89	-100'340.89
22.352.1	Péréquation, dcpte année 2010	0.00	99'135.00	99'135.00
22.452	Participation au fond de péréquation	-698'916.00	-440'598.00	-258'318.00
22.452.1	Péréquation dépenses thématiques	0.00	-235'000.00	-235'000.00
22.480	Prélèvement à provision perte sur débiteurs	0.00	-57'320.24	-57'320.24

### 2.3 Domaines et Bâtiments

Une différence de charge de **Fr 17'034.45**, ces charges sont compensées par un subside de **Fr 10'854.20**

No compte	Libellé	Budget 2011	Comptes 2011	Différence
32.314	Entretien des forêts	10'000.00	18'304.20	8'304.20
32.451	Subventions	0.00	10'854.20	10'854.20
3510.314	Entretien bâtiment administratif	10'000.00	22'841.15	12'841.15

## 2.5 Travaux

Rien de spécial si ce n'est l'excellente gestion des travaux pour la route qui sont de **Fr. 4'632.90** inférieurs à nos prévisions

No compte	Libellé	Budget 2011	Comptes 2011	Différence
43.314.1	Entretien des routes	430'000.00	425'367.10	4'632.90

## 2.6 Ordures ménagères

Une différence de charge de **Fr 15'369.90**, due au frais du personnel et à l'entretien de la déchetterie

No compte	Libellé	Budget 2011	Comptes 2011	Différence
45.301	Traitement du personnel	8'000.00	10'650.50	2'650.50
45.314.1	Entretien déchetterie	5'500.00	13'452.50	7'952.50

## 2.7 Réseaux d'égouts et d'épuration

Une différence de charge de **Fr 13'099.35**, due à l'augmentation de notre participation à l'AEM

No compte	Libellé	Budget 2011	Comptes 2011	Différence
46.352	Participation AEM	74'000.00	80'615.00	6'615.00

## 2.8 Instruction publique et culte

Une différence de charge de **Fr 20'293.95**, ne représente pas les **Fr 36'466.05** de différence dans le compte 58.314 pour l'entretien de l'église. En effet, par chance les frais scolaires primaires et secondaires sont en baisses

No compte	Libellé	Budget 2011	Comptes 2011	Différence
58.314	Entretien église	1'700.00	38'166.05	36'466.05

## 2.9 Sécurité sociale

Des charges supérieures au budget de **Fr. 56'003.00** comme expliqué dans le préambule

No compte	Libellé	Budget 2011	Comptes 2011	Différence
72.351	Facture sociale	240'000.00	252'353.00	12'352.00
72.351.1	Facture sociale dcpte année précédente	0.00	49'627.00	49'627.00

## CONCLUSION

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

En conclusion, malgré de légères différences dans les comptes qui sont directement en charges pleines de la Municipalité, mais avec des différences importantes dans les comptes qui eux nous sont transmis par le Canton, ce qui est un phénomène à la fois récurant et absolument anormal, votre exécutif continue à gérer au mieux et au plus juste le budget et les comptes communaux et nous osons dire que notre chère commune est toujours une commune, ni riche, ni pauvre, mais simplement bien gérée. Notre exercice 2011 boucle avec **un excédent de charges de Fr. 70'559.40**. Pour le surplus, notre Municipalité ajoute encore qu'elle veillera, pour l'exercice 2012, à garder le chemin tracé depuis plus de 14 ans, soit rigueur et investissements uniquement lorsque ces derniers sont indispensables et dans tous les cas auto-finançables.

Au vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

- Vu le préavis municipal No 04/2012
- Considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour
- Ouï le rapport de la Commission de gestion

### DECIDE

1. d'adopter les comptes 2011 tels qu'ils ont été présentés,
2. d'en donner décharge à la Municipalité.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  D. Dafflon

La Secrétaire  A. Devaud



Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 21 mai 2012.